

# Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 88 - Novembre 2020



Harfleur,  
verdir l'avenir

## Les travaux de l'Église : où en est-on ?

Ce n'est pas la première fois que nous l'évoquons dans notre bulletin, mais cette fois les choses sérieuses ont vraiment commencé puisque la phase de diagnostic a été entamée depuis la fin de mois de septembre. Les habitants ont ainsi pu voir l'église Saint-Martin investie par des ouvriers pour y poser deux lignes de vie afin de sécuriser les intervenants mais également son nettoyage, notamment par l'enlèvement des fientes de pigeons.

Diagnostic «high-tech» puisque l'église a fait l'objet d'un scan intégral en 3 dimensions pour que puissent être étudiées l'ensemble des façades des trottoirs à la flèche. En outre, la pause des capteurs ont été posés afin d'étudier sur une durée de près d'un an, les relevés qu'ils génèrent, notamment en matière de stabilité de la structure. Il s'agit de « mettre en surveillance » le clocher.

Enfin, un drone a photographié l'église sous toutes ses facettes afin de disposer d'une imagerie de qualité, complète, pour en tirer toutes les analyses propres aux travaux de rénovation qui vont suivre.

## Drôle de drone

Dans la matinée du 19 octobre, les Harfleurais se sont vus, une heure et demi durant, interdire la circulation en voiture rue de la République. L'opération de survol de l'église par le drone, initialement prévue de 13h à 15h a été décalée au dernier moment au matin entre 10h et 11h30 au regard des aléas météorologiques qui ne permettaient pas de prendre des images correctes. En cause, la levée du vent et l'arrivée des nuages qui gênaient la qualité des photographies. Nos services ont fait le nécessaire pour éviter que cela ne nuise aux commerces ouverts. Programmée un lundi, les boutiques ouvertes sont restées accessibles à pied durant la courte durée de l'opération.

## Cérémonie patriotique du 11 novembre

La Municipalité rendra hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale ce mercredi 11 novembre.



## Agissons ensemble pour garantir l'avenir

Alors que la seconde vague de Covid arrive dans notre pays, il apparaît fondamental de pouvoir agir pour que soient déployés plus de moyens dans les hôpitaux comme dans l'ensemble des services publics, notamment ceux de la santé et ceux de l'école. Il apparaît impensable de ne pas rechercher à sécuriser les emplois alors qu'actuellement de l'argent sert à enrichir certains groupes d'entreprise.

Harfleur subit déjà les effets de la première vague de cette crise qui devient sociale et économique. Nombreux sont celles et ceux qui travaillent dans des groupes qui ont réduit leur activité, mis les salariés au chômage partiel ou tout simplement licencié certains. Beaucoup d'associations, de commerces, de TPME harfleuraises connaissent des difficultés. Il est impensable de ne pas porter leurs difficultés à tous les échelons de notre pays.

La protection de tous passe par la parole publique où les représentants des communes sont amenés à représenter haut et fort toutes celles et ceux qui, invisibles, sont d'une façon ou d'une autre victimes de la crise.

Aujourd'hui plus encore qu'hier nous devons demander une autre utilisation de l'argent, servant à créer les emplois, à élever les qualifications, à embaucher les jeunes sur des contrats pérennes, à transformer les modes de production, pour libérer les êtres humains et protéger la planète.

Nous pouvons avoir ce niveau d'ambition.

Christine Morel  
Maire d'Harfleur

### Harfleur, le jeudi 29 octobre

Cette édition de votre Zoom est envoyée aujourd'hui chez l'imprimeur. En fonction des annonces faites hier soir, mercredi 28 octobre par M. Le Président de la République, les activités et animations prévues initialement jusqu'au 1er décembre sont annulées. Vous en retrouverez le détail dans les pages suivantes.

Concernant les nouvelles consignes sanitaires liées au confinement à appliquer jusqu'au 1er décembre, nous attendons à cette heure les textes officiels (Décret et arrêtés préfectoraux) qui viendront préciser les conditions de cette nouvelle période dans la crise sanitaire que nous vivons. Les services d'accueil à la population resteront ouverts et les services municipaux poursuivront leurs activités dans des conditions parfois adaptées.

Nous vous informerons par le biais de notre site internet et page Facebook, par affichages posées notamment devant chaque écoles, devant la mairie et le pôle de Beaulieu, de toutes les informations pratiques concernant les conditions de fonctionnement des services et activités municipales dans les prochaines semaines.

J'appelle chaque habitant de notre ville à respecter du mieux possible les consignes sanitaires et les gestes barrières, la santé de chacun étant le bien commun que nous avons tous à protéger.

Christine Morel

## Sommaire

### Retrospective

### Dossier

### En détails

### Focus

### Actu

### Infos

#### Bulletin d'information de la ville d'Harfleur

Mairie d'Harfleur  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

**Directrice de publication :**  
Christine Morel

**Rédaction :**  
Services Mairie d'Harfleur

**Maquette / photographie :**  
Alexandra Gobbé-Anne  
Nadia Younsi  
Éric Boucher

**Imprimeur : Bemo Graphic**  
Rue des Artisans  
BP 204  
61006 Alençon Cedex

# Rétrospective

## Koliane à La Forge, le retour de la musique



Après plusieurs mois de silence forcé, la musique a de nouveau résonné dans les murs de La Forge grâce au groupe Koliane & the Soul Band. Pendant trois jours, les 13, 15 et 16 octobre, le groupe havrais est intervenu auprès des élèves des écoles primaires d'Harfleur pour décortiquer les composantes de la musique tout en alertant sur les risques sur l'audition liés à une écoute prolongée. Passé ce temps privilégié d'une heure, les enfants étaient invités avec leurs parents (et toutes celles et ceux désirant reprendre le chemin des salles de spectacle) à un concert gratuit à La Forge, le vendredi 16 octobre 2020, à 19h. Au programme, de la soul, des rythmes jazzy et la voix chaleureuse de Koliane. À la sortie, le constat du public est sans appel : «ça fait un bien fou!». Plaisir aussi du côté des musiciens, heureux de partager leur émotion avec les Harfleurais. ....

## Les enfants de Gaïa

Samedi 17 octobre 2020, la Ville d'Harfleur célébrait la nature à l'occasion de la deuxième édition des Enfants de Gaïa.

«L'environnement est une thématique phare du projet municipal que l'on retrouvera en filigrane de chacune de nos actions» a annoncé Ousmane Ndiaye, adjoint au maire en charge des affaires culturelles, accompagné de Mme Christine Morel, lors de son discours d'ouverture de l'événement.

Un stand ville avait, pour l'occasion, été installé au cœur de l'événement permettant aux élus de se relayer tout au long de la journée afin de présenter les grandes actions à venir sur la question environnementale que la Municipalité mènera main dans la main avec les habitants d'Harfleur. Les habitants, mais aussi tous les visiteurs pouvaient ainsi avoir un dialogue constructif avec l'équipe municipale.

La journée a bénéficié de la présence de nombreux partenaires (associations, professionnels mais aussi services publiques) pour évoquer plus spécifiquement la thématique de l'eau. Tous les points de vue étaient représentés, qu'ils soient :

- scientifiques, découvrir le cycle de l'eau avec l'Ecopôle de la station Edelweiss située au Havre),

- liés à la question alimentaire, quelle quantité d'eau pour un potager ? pour nourrir des animaux ?

- poétique, avec la compagnie Art Scène qui a offert aux visiteurs une somptueuse balade onirique et musicale autour de l'eau,

- artistique, Christian Collin et sa compagne Capucine (une belle fleur montée sur échasses) passaient parmi les stands pour un sourire, un brin de musique ou une caricature réalisée en deux temps, trois mouvements.

Organisée dans un contexte sanitaire sensible, Les Enfants de Gaïa ont tout de même réunis quelques 150 visiteurs.



## Nuit du tourisme

La Nuit du tourisme est une opération marquant traditionnellement la fin de la saison touristique. Elle est pilotée par le pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Il s'agissait cette année de la 9<sup>ème</sup> édition.

L'objectif de cette soirée est de mettre en avant un lieu touristique ou un monument exceptionnellement ouvert au public.

Le programme permet aux visiteurs de profiter de plusieurs animations ou spectacles dans une même soirée, mais différents endroits, que ce soit au Havre, à Harfleur ou Montivilliers.

Pour Harfleur, ce sont les voix des chorales de Fa Majeur et d'Alkemia qui se sont élevées dans l'église Saint-Martin qui avait, pour l'occasion, revêtu ses plus belles couleurs, grâce à un éclairage de toute beauté. Le retable, l'orgue et les voûtes sont apparus aux visiteurs comme jamais auparavant.

70 visiteurs ont été accueillis tout le long de la soirée.



## Harfleur Poker Club, toujours plus haut !

Les 26 et 27 septembre 2020, a eu lieu un weekend de Poker, qui a vu s'affronter 102 joueurs inscrits, soit un total de 17 tables de 6 joueurs (dans le respect des distanciations sanitaires).

Le vainqueur du tournoi se nomme BRANDELY Guillaume, il est originaire de Caudebec-en-Caux et remporte avec PackaNamur un prix de plus de 750€. Pour tous les autres participants et gagnants, l'HPC a offert pour plus de 3 000 € de lots cette année. Fait marquant du weekend, la présence dimanche d'Alexis LAIPSKER, véritable star dans le monde du poker ayant animé plusieurs émissions sur de grandes chaînes de télévision avant de devenir écrivain.

«Ce fut un grand honneur car il ne se déplace que très rarement, même s'il est beaucoup sollicité. En plus de participer au tournoi, il s'est prêté au jeu de la séance de dédicaces pour son dernier livre intitulé «Et avec votre esprit» » a indiqué le président du Harfleur Poker Club.



Tout ceci a permis à l'association de faire un don de 1500€ au CCAS d'Harfleur. Depuis 3 ans, cette petite association ne cesse de grandir et n'oublie jamais le CCAS, faisant chaque année des dons toujours plus importants, avec la même bonne humeur, le même bon esprit. La municipalité les en remercie chaleureusement.

# Rétrospective

## «Sphère», une loge en 3D pour maréchal de Lattre de Tassigny

À l'heure où la transition numérique et la robotique ouvrent la voie à des développements prometteurs pour la construction et l'habitat de demain, un projet de construction 3D s'est concrétisé à Harfleur. Fruit de la collaboration entre le bailleur social Immobilière Basse Seine, Bouygues Bâtiment Grand Ouest et Archétude, Sphère résulte d'une nouvelle expérimentation d'impression 3D menée selon le procédé innovant développé par la start up hollandaise CyBe, qui propose une solution complète de construction en béton automatisée sur site.

**Il s'agit du troisième bâtiment imprimé en 3D en France, et du premier en région Normandie.**

Mme Christine Morel était présente pour constater l'efficacité du procédé et ré-affirmer le soutien de la municipalité pour les projets innovants audacieux et soucieux des enjeux environnementaux.

«Sphère», imprimé en 10 jours, est destiné à devenir un lieu d'accueil au cœur d'une résidence portée au niveau «Bâtiment Basse consommation» (garantissant pendant 15 ans une baisse de 40% des consommations d'énergie). Ce projet s'inscrit dans un vaste programme de réhabilitation de la résidence bâtie dans les années 70, engagé par IBS avec le soutien de la Communauté Urbaine Le Havre seine Métropole.



## Hommage à Samuel Paty

Christine Morel et la Municipalité ont tenu à rendre hommage au professeur lâchement exécuté pour avoir tout simplement fait son travail, et avoir voulu permettre à ses élèves d'élargir leur sens critique et de débattre en toute laïcité.

Christine Morel a déclaré qu'« il était impératif de préserver les valeurs de transmissions du savoir, sans jugement ni morale, mais aussi dans le respect des libertés d'expression. Le rôle de l'enseignement est de développer l'esprit critique de nos jeunes, source de leur émancipation. Cet acte est une atteinte profonde aux valeurs qui nous animent ».



## Visite aux participants 2020 du chantier de la Porte de Rouen



*Mme Évrard, M. Ndiaye, élus harfleurais, M. Fournier élu à la jeunesse Ville Fécamp, Nicolas et Jimmy, les animateurs de la ville de Fécamp. Les 6 jeunes qui ont prêté leur bras au chantier : Noa, Dylan, David, Romain, Paul et Rebecca. Jean-Jacques, un bénévole du chantier, Gaëtan, un jeune issu de la Mission locale d'Harfleur. Bruno Duvernois, responsable patrimoine de la ville d'harfleur, Benoît Duchemin tailleur de pierre professionnel*

# Dossier



## Harfleur, verdir l'avenir

En France, l'INSEE définit la Ville par une population d'au moins 2 000 habitants, dont les habitations doivent être à moins de 200 mètres l'une de l'autre. Ce critère permet de définir ce qui relève de l'urbain et ce que l'on considère comme périurbain ou rural.

La ville du XXI<sup>e</sup> siècle et les projets d'habitats sont face à un dilemme : d'une part répondre aux besoins croissants de logements et de commerces, et d'autre part lutter contre le réchauffement climatique, les pollutions et un cadre de vie inadapté à l'être humain. Cela nécessite une végétalisation urbaine accrue et différente qui peut prendre plusieurs formes. Les projets doivent concilier deux ambitions : construire et végétaliser. On entend par habitat non seulement le domicile mais également l'ensemble des lieux de vie des citoyens : une entreprise, un supermarché, un restaurant, une salle de sport, un établissement public. C'est dans les métropoles que le besoin de végétalisation se fait le plus ressentir du fait de l'impact négatif de leurs activités sur l'environnement.

Concernant la production alimentaire, l'agriculture urbaine est une des formes que peut prendre la végétalisation. Il n'y a pas de véritable définition de l'agriculture urbaine, mais on peut la considérer comme toute pratique agricole ou pastorale réalisée en ville. La végétalisation peut également être appliquée au loisir, à la santé, etc... Il n'existe pas à ce jour d'indicateur

spécialisé permettant de quantifier la part de végétalisation d'une ville. Dans les deux cas, la végétalisation doit se faire sans produit chimique pour être non polluante.

En ville, la biodiversité représente un enjeu tout aussi important. Au fil des années, le manque de végétalisation dans les villes a conduit à la perte d'un grand nombre d'espèces pourtant fondamentales à la vie.

C'est en 1988 qu'apparaît le mot "biodiversité" pour décrire la diversité et la variabilité des organismes vivants. Il est repris en 1992 au sommet de Rio qui reconnaît pour la première fois en droit international que la conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune pour l'ensemble de l'humanité. L'enjeu pour les villes est de ramener un grand nombre d'espèces végétales, qui vont attirer insectes, oiseaux, arachnides, abeilles... C'est cette biodiversité urbaine qui permet le bon fonctionnement des écosystèmes et recrée des dynamiques biologiques naturelles comme la pollinisation, nécessaire à la reproduction des plantes.

Pourquoi a-t-on alors tant besoin de végétalisation et de biodiversité aujourd'hui ? En quoi la végétalisation améliorerait-elle la vie des citoyens ? Comment faire pour y parvenir ? Autant de questions auxquelles Harfleur va tenter de répondre à l'avenir.



# Verger

## Le verdissement de la ville : un enjeu social et environnemental majeur

Les termes comme biodiversité, écologie ou encore développement durable se sont désormais glissés dans le langage courant. On les croise partout, parfois sans distinction, témoignage de leur prise en compte croissante. La Ville d'Harfleur a fait le choix d'axer ce mandat sur les notions d'écologie et de biodiversité, sans perdre de vue la solidarité, valeur pilier de la Municipalité. C'est dans ce concept d'écologie solidaire qu'elle envisage de mettre en place un verger municipal multi-sites qui répond à la fois aux ambitions en matière de biodiversité, de verdissement de la ville et de développement durable. Ce projet favorise le lien social, la pédagogie et l'accès par et pour tous.

## Les axes et les enjeux politiques

### Le verger municipal, pour qui ? Pourquoi ?

Le verger municipal mettra à disposition de tous les Harfleurais, les fruits des arbres et arbustes qui seront plantés dans plusieurs endroits de la ville choisis selon certains critères spécifiques (ensoleillement, qualité des sols, etc.). Il s'accompagnera d'autres projets associant des formes de cultures alternatives et complémentaires (aromates ou potager) dont les grandes lignes seront écrites par les habitants qui le souhaitent.

Ces initiatives concourent à la végétalisation de la ville, à une gestion des espaces verts plus respectueuses de l'environnement et de l'humain, les deux ayant toujours été intimement liés, même si la nature en milieu urbain fut longtemps reléguée à un simple ornement.

**Favoriser le lien social...** Partager les fruits, c'est retrouver le goût du partage, c'est également l'opportunité d'avoir un objectif commun, une motivation citoyenne. Participer à son développement, c'est échanger des savoirs tels que la transformation des fruits et légumes, l'équilibre alimentaire, les bonnes associations culinaires... C'est enfin se retrouver dans un cadre naturel pour passer un bon moment de détente convivial.



### Quelques définitions

**La biodiversité** englobe la diversité des espèces (animale, plante, etc.) et des écosystèmes. Elle ne se limite pas à la somme de tout cela elle comprend aussi le fait ces niveaux interagissent.

**L'écologie** correspond à la science qui étudie les relations entre les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) et le milieu organique ou inorganique dans lequel ils vivent.

**Le développement durable** est une conception de la croissance économique qui s'inscrit dans une perspective de long terme et qui intègre les contraintes écologiques et sociales.

# Enjeux

• • • **Un espace pédagogique...** L'organisation du verger se fera en concertation avec les habitants, il offrira une opportunité unique de s'investir dans un projet commun sur le long terme. Cet espace de culture se transformera en un lieu d'apprentissage et de savoirs, autrefois répandus mais bien souvent oubliés : le potager, les variétés de fruits et légumes anciens, le jardinage, les semis, les saisons, le plaisir de cuisiner et manger ce que nous faisons pousser, bref, se connecter avec la nature, bien souvent délaissée au profit des rayons de supermarchés.

**Un projet commun...** L'un des axes prioritaires du présent mandat est la participation citoyenne. Basée sur la protection de l'environnement, la création de ce verger avec les Harfleurais permettra donc de concilier deux notions essentielles portées par la Municipalité. Ce lieu revient aux sources de la notion de « public », en effet, sans restriction, ce verger sera accessible gratuitement à tous les habitants, avec pour seule limite le respect du lieu et de ce qu'il représente.



## Le verdissement d'Harfleur, vecteur d'enjeux globaux

**Une préoccupation dans la durée...** Comme nous l'avons présenté en préambule, le verdissement des villes résonne au-delà des frontières Harfleuraises. C'est qu'en effet, ces nouvelles préoccupations mettent en perspective la prise en compte à la fois des générations passées (notamment par la préservation du patrimoine vert et bleu), mais également les générations futures par la contribution à la dépollution, à la reforestation ou la lutte contre le réchauffement climatique. Ce lien générationnel nourrit nos façons de repenser le rapport à la terre par des techniques parfois ancestrales (ex : la plantation de haies pour retenir le ruissellement des eaux de pluie). Ces enjeux globaux ne sont pas qu'une question de générations et de préservation de la planète, ils se trouvent également dans des besoins locaux tels que l'amélioration du cadre de vie.

**Une préoccupation géographique...** Cette préservation de la nature se pense également par la limitation des constructions mordant sur les terres agricoles et cultivables. Cela passe autant par le besoin de conserver des sols sains et des terres cultivables, que par le fait de donner envie de vivre la ville autrement et de réinvestir des terrains qui sont laissés pour compte. Ce travail ne peut s'effectuer sans une concertation avec les propriétaires et les bailleurs. Solidarités entre territoires également puisqu'il va sans dire que la nature ne s'arrête pas aux frontières des villes. L'idée d'une trame verte reliant Le Havre, Montivilliers, Gonfreville et Harfleur, prend tout son sens dans les perspectives qui peuvent être développées.



# Entretien

avec Loïc Jamet adjoint en charge de la biodiversité, de l'environnement, du cadre de vie, de la propreté urbaine, des déchets et de la lutte contre les nuisances

**Loïc Jamet, vous êtes adjoint en charge de la biodiversité. Dites-nous en quoi Harfleur se démarque d'autres communes qui se fixent des objectifs similaires ?**

Les municipalités harfleuraises, qui se sont succédées, ont toujours été soucieuses de la qualité environnementale de la ville. Depuis plus de 10 ans maintenant, la ville s'est inscrite dans une gestion Zéro-phyto et a adopté la gestion différenciée des espaces. Remarquez quand on s'appelle HarFLEUR et qu'un de nos quartiers s'appelle FLEURville, pouvons-nous ne pas être soucieux du verdissement de notre ville. Plus sérieusement, afin d'atteindre notre objectif de ville partagée et celui d'une qualité de vie harfleuraise augmentant sans cesse, nous devons penser le verdissement de la ville en adéquation avec la population, le patrimoine et notre histoire.

**De quels atouts bénéficie la ville en matière d'environnement et de biodiversité ?**

Harfleur, c'est l'eau, c'est la rencontre de 2 vallées (celle du Saint Laurent et celle de la Lézarde) et d'un estuaire (La Seine). C'est donc la rencontre de différents biotopes, de différentes cultures et en même temps d'une ouverture vers la mer.

Comme l'annonçait très bien le thème des enfants de Gaïa 2020, «l'eau c'est la source de la vie». C'est pour cela que nous devons la protéger. Le Zéro-phyto va dans ce sens. Il permet de ne pas polluer la ressource, mais aujourd'hui nous devons ensemble aller encore plus loin. Nous devons avoir une approche systémique. Nous devons préserver notre biodiversité tellement liée à cette ressource. Préserver cette biodiversité, c'est un contrat gagnant-gagnant entre l'eau, la nature, la biodiversité et l'humain. C'est préserver la ressource, c'est conserver une faune et une flore locale, et c'est proposer une alimentation saine produite dans un lieu sain et préservé, où il fait bon vivre, où on a envie d'élever ses enfants, de se promener, de profiter de loisirs simples. De vivre tout simplement !

**Si nous vous comprenons bien, nous avons en quelque sorte une responsabilité pour faire fructifier ce partenariat gagnant-gagnant. Existe-t-il d'autres projets municipaux qui vont dans ce sens ?**

Nos projets de vergers municipaux et de jardins partagés s'inscrivent totalement dans cette optique. Dans cette vision presque idéale, où tous les harfleuraux vivraient en



harmonie avec les saisons et où ils auraient la possibilité de cultiver leurs propres légumes sur des terres communes. Cette vision qui peut sembler utopiste, car novatrice, c'est l'écosolidarité. Parce que manger est un besoin vital et bien manger n'est pas le seul privilège des classes les plus aisées. Nous, Municipalité devons investir ce domaine afin de palier l'incapacité du secteur privé de diminuer les prix de l'alimentation saine. Nous voulons développer une démarche d'écocitoyenneté solidaire. Ceci afin de permettre à tous de manger sainement et en toute conscience. Ce sera notre premier pas vers une alimentation durable. Par ces projets, nous souhaitons rendre l'usage des terres communes aux citoyens afin qu'ils puissent se faire un complément alimentaire et accéder plus facilement à la culture Bio. Mais tout cela ne pourra se faire sans une participation et une adhésion citoyenne. La Municipalité mettra tous les moyens nécessaires à la réussite de ce projet. Notre soutien pédagogique en sera la preuve.



# Espaces verts



## Entretien en harmonie : la gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée impose une vision globale des surfaces à entretenir, puis une répartition de ceux-ci en 5 catégories (niveau et fréquence d'entretien). Selon la nature des parcelles, les niveaux de fréquentation, et la nature même de cette fréquentation. Pour exemple, l'entretien dans le parc de la mairie et les cimetières se fait tous les 15 jours, alors que les pelouses du stade doivent être tondues toutes les semaines.

En revanche dans les endroits où cela est possible, la Municipalité a fait le choix de laisser la nature s'épanouir, permettant ainsi le développement de prairies, de bosquets, de haies... Autant de biotopes où petits animaux, oiseaux et autres insectes pollinisateurs peuvent s'épanouir et participer au retour d'un équilibre devenu essentiel en ces temps de dérèglements climatiques. Par exemple, en bordure de certains trottoirs, les talus qui autrefois étaient entièrement fauchés, ne le sont maintenant que sur un mètre afin de permettre d'une part la bonne circulation des piétons et d'autre part le développement de la biodiversité dans un maximum d'endroits.



## En Bref...



> Le talus situé devant l'école de Fleurville, pour le moment constitué de pelouse et de quelques arbustes, va se transformer en prairie fleurie, colorée, agréable à l'oeil, favorisant la biodiversité végétale mais aussi animale.

> Création de jardinières alternées été/hiver. Alors qu'habituellement, les bacs fleuris se trouvaient vidés de leur contenu l'hiver du fait de la saisonnalité des plantations, une collaboration entre les services techniques et le club ados a permis l'an dernier de voir « fleurir » des décorations hivernales de Noël (plantes et ornements adaptés aux rigueurs de l'hiver).



Exemple de gestion différenciée des espaces verts :  
**Le parc de la mairie, qui, a lui seul, regroupe 3 zones avec 3 niveaux d'entretien différents**

- Niveau 5 = entretien très espacé pour favoriser le développement de la biodiversité
- Niveau 3 = zone semi-naturelle, entretien trimestriel
- Niveau 1 (Jaune) = tonte rase et entretien tous les 15 jours

## Des techniques qui évoluent... en s'inspirant du passé

Même si les traitements phytosanitaires développés dans les années 40 (la consommation de pesticides va doubler tous les dix ans entre 1945 et 1985), va faciliter la vie des agriculteurs et des jardiniers, la preuve de leur nocivité sur la terre et le vivant est irréfutable de nos jours. En s'inspirant de certaines traditions paysannes, en perfectionnement certains type de cultures

biologiques, nous savons désormais qu'il existe bel et bien des solutions afin de faire coexister les végétaux, les animaux et les populations, d'autant plus que de nombreuses études ont démontrés que les hommes et les femmes, en tous lieux, se sentaient mieux au sein d'environnement partagés, laissant à toutes formes de vies, la liberté d'exister.

## « Zéro phyto » avant l'heure

Harfleur, dans cette démarche à su faire preuve d'anticipation, bien avant que cela ne devienne une obligation, la ville a mis en place le « Zéro phyto », plus aucun produits phytosanitaires n'est utilisé pour l'entretien des espaces vert, ce qui signifie qu'aucun de ces produits nocifs ne se répandent dans le sol ou ne s'écoule dans nos nappes phréatiques ou dans nos rivières.

Tout est désormais fait manuellement, un désherbage est désormais fait tout les 4 mois contre 8 mois avec les produits chimiques. Le réchauffement climatique a aussi

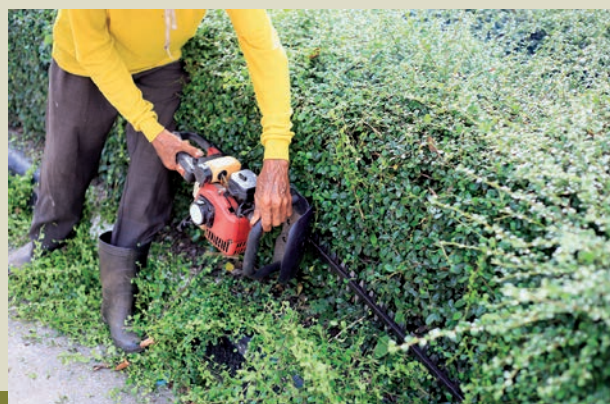


impacté la façon de gérer les calendriers d'interventions, en effet, la durée de vie des végétaux « annuels » s'est allongée, augmentant de fait la durée d'entretien en milieu urbain (jusqu'en novembre actuellement alors que l'on terminait en août il y a encore 5 ans).

## Pour info... A savoir

> **L'entretien des trottoirs** : les bordures et les fils d'eau sont entretenus par la Ville, en revanche les végétaux poussant en bordure des murs des bâtiments sont à la charge des propriétaires.

> **Aucune taille de haies, d'arbres ou d'arbustes ne doit se faire à la belle saison avant le 31 août**, en effet, en cette période de montée de sève, les oiseaux nichent, les insectes sont en pleine action, il est donc impératif de laisser tout ce petit monde tranquille jusqu'à la fin de l'automne, époque à laquelle les interventions peuvent être effectuées sans faire de dommages collatéraux.





## La ville s'implique dans la transmission à la jeune génération

Parce que faire de l'environnement et du respect de la planète l'une des lignes directrices du programme municipal en ne regardant qu'à court terme n'aurait aucun sens, Harfleur s'assure que tout ce qui va en ce sens soit transmis. Les plus jeunes, s'ils apprennent et surtout comprennent la nature et la vie dont elle regorge, pourront construire un futur plus vert, plus harmonieux, plus « durable ».

Que ce soit par la mise à disposition de matériaux pédagogiques (pour bonne part, réalisés en interne par les agents municipaux), ou par la mise en place d'ateliers et d'activités thématiques, la Municipalité accompagne les enfants dans ce voyage au cœur de la biodiversité. L'école, les temps périscolaires ou encore les centres de loisirs harfleurais sont des lieux d'apprentissages et de découvertes où le « bien vivre ensemble » passe aussi par le « bien vivre sur terre ».

La remise à neuf des jardins pédagogiques permet de dynamiser les ateliers, et de planifier annuellement des temps d'animations qui suivent les cycles de la nature. Chaque jardin est divisé en parcelles réparties entre l'école et l'accueil périscolaire.

**L'année scolaire se divise ainsi en trois parties :** De septembre à décembre, les enfants s'approprient les lieux et se familiarisent avec la vie du jardin, les interactions entre les petites bêtes et les végétaux, et les outils qu'ils utiliseront toute l'année. Durant cette période, ils observent, ils apprennent à identifier les végétaux et les animaux qui peuplent les jardins, et la place de chacun dans la chaîne alimentaire et dans l'équilibre naturel.

De janvier à mars, c'est le temps des semis, de l'utilisation du semoir, de l'évolution de la graine à la petite pousse, c'est aussi à ce moment que l'on peut observer le



processus de compostage, comprendre son utilité et apprendre à l'équilibrer de façon à produire un « super » engrais qui retournera enrichir le jardin, tout cela bien sûr de façon ludique et attractive pour les enfants (quizz, jeux, histoires...).

Enfin, arrivent les plantations des semis, le travail sur les différentes techniques de culture, l'observation du développement du système racinaire, et son utilité dans l'équilibre des écosystèmes. Les enfants apprennent à connaître les besoins des plantes et à y répondre, à entretenir leur jardins et à en récolter les fruits (... et légumes).

En filigrane de toutes ces phases, restent présents les apprentissages fondamentaux comme l'histoire des cultures et des graines, le vocabulaire du végétal et de la pousse et le cycle de croissance naturel.

# Pédagogie

## Du « Fait maison »

- Harfleur a mis en place 6 jardins potagers dans les écoles de la ville en 2010. Harfleur, depuis, a rénové et agrandi ceux des écoles primaires et maternelles André Gide en 2019, en 2020 ceux de l'école des Caraques, et en 2021 ce sera le tour de l'école maternelle Germaine Coty.

- Afin d'être cohérent dans la démarche, 5 citernes (1000 litres) de récupération des eaux de pluies ont été installées.

- Des composteurs pédagogiques en bois (travail du menuisier municipal) munis de plexiglas permettant de suivre la formation de la matière végétale en compost utilisable pour le jardin sont en place.

- Les ateliers sont organisés et animés par des agents municipaux, par exemple, le service fleurissement assure une initiation à la technique des semis pour les centres de loisirs et le club ados. Les semis seront ensuite replantés dans les jardins d'écoles afin d'acquérir une plus grande autonomie au fil des années et réduire les achats de plants.

## Rien n'est laissé au hasard, tout à la nature

Il est important de reconnecter les enfants à la terre, de leur apprendre à respecter et à connaître la nature qui les entoure, à ne pas vouloir adapter leur environnement sans prendre en compte l'impact qu'ils peuvent avoir sur celui-ci.

Tout cela leur apprend aussi la patience, vertu qui a tendance à se perdre dans nos modes de vies actuels. Cette patience aussi permet de faire pousser, de récolter

et de transformer les produits afin de les consommer, comme il faut, quand il faut selon les cycles des saisons ; et enfin parce que savoir ce que l'on mange (d'où est ce que ça vient et comment cela se développe), connaître le chemin de la « fourche à la fourchette », savoir apprécier les différentes variétés, être curieux dans ses goûts, et profiter de façon durable de la richesse de la terre prépare les modes de consommations de demain.

La Ville d'Harfleur remercie les partenaires qui ont participé au bon déroulement de ces apprentissages : La Petite Surface - L'association Cardère - Les Jardins Familiaux - La cueillette d'Octeville

## Jardin de la RPA atelier avec l'association Cardere

L'association CARDERE, basée à Rouen, propose des animations en lien avec la nature aux résidents de la résidence autonomie des 104 d'Harfleur. Celles-ci peuvent être de plusieurs types mais toujours axées sur le respect de la nature. Ainsi les anciens ont appris la technique du paillage, ont restauré et retravaillé les hôtels à insectes, et récemment se sont initiés à la taille des rosiers. Autant d'apprentissage très appréciés et qui favorise le lien social.



## Animations de fin d'année, préparons Noël, malgré tout...

A l'heure où cet article est écrit, nous ne savons pas si nous pourrions tenir notre traditionnel marché de Noël au regard des consignes sanitaires qui seront en vigueur début décembre. Courant septembre, j'ai demandé aux services municipaux de préparer une édition adaptée de l'ensemble des animations de fin d'année. Le programme qui vous est présenté ci-dessous, tout en intégrant l'ensemble des consignes sanitaires actuelles, propose des animations qui pourront mettre des étoiles dans les yeux des petits ...et des grands. La fin d'année que nous allons vivre sera sans nul doute bien différente des précédentes, mais nous souhaitons, avec l'ensemble de mon équipe, continuer à porter nos projets et à faire vivre les valeurs qui nous animent et au premier rang desquelles figurent la solidarité. Notre marché de Noël, s'il permet de découvrir le travail de nombreux artisans, est aussi un moment permettant à nos associations harfleuraises et partenaires de vous faire partager leurs actions et pour vous de les soutenir par vos achats.

Quoiqu'il en soit, notre Municipalité prendra la décision de tenir ou pas le marché de Noël avec la volonté première de protéger les participants et la population. Nous vous en informerons par le biais de notre site internet et page Facebook ainsi que par affiches.

Christine Morel  
Maire



### MARCHE DE NOËL : 4, 5 et 6 décembre

Le marché de Noël d'Harfleur sera cette année un peu différent mais nous vous avons concocté un programme vous permettant de profiter de ce moment magique.

Le traditionnel marché artisanal et associatif se tiendra en centre-ville et vous permettra de commencer vos emplettes de Noël ou bien tout simplement de vous faire plaisir : champagne, fromage, nougats, escargots, confitures et chocolats raviront vos papilles ! Bijoux, jeux ou décoration en bois, attrape-rêve ou décoration de Noël, autant d'idées pour vos cadeaux de Noël.

Et pour ne pas oublier que Noël doit aussi être une fête solidaire, des associations caritatives seront présentes, proposant de l'artisanat du monde entier, des présentations de Noël, des crêpes, des gâteaux.

> Samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 18h  
Place Victor Hugo et parking des Capucins





## Les animations :

Le Père Noël sera à nouveau parmi nous, et afin de lui offrir un séjour dans les meilleures conditions, il sera accueilli à la Forge dès le vendredi 4 décembre. Il a préparé un spectacle avec plusieurs de ses amis pour fêter son arrivée à Harfleur.

Attention à sa garde rapprochée, elle veillera au respect des mesures barrières et du protocole sanitaire.

**Les samedi et le dimanche après-midi** La Forge sera l'endroit privilégié pour profiter de spectacles et d'animations.

Le Père Noël sera présent pour vous accueillir dans La Forge qui pour l'occasion vous fera voyager au pays des contes de fées et de la magie de l'hiver.

> **Samedi et dimanche après-midi en accès libre (selon places disponibles).**

L'église Saint-Martin abritera un programme musical de qualité :

Le samedi la chaîne chantante et ses choristes venus de toute la région

Le dimanche un programme de concerts assurés par les musiciens du Conservatoire A. Honegger du Havre.

> **Samedi et dimanche après-midi en accès libre (selon places disponibles).**



## Et ça continue... en décembre

Spectacle « la princesse au petit pois »  
le 9 décembre à la Forge,

Heure du conte spécial Noël

le 15 décembre à la bibliothèque...

et plein d'autres surprises.



Plus d'informations très bientôt sur [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)  
et sur les FB La Forge Harfleur et Ville d'Harfleur

## Ça roule sur le marché dominical !

La municipalité soutien la pratique du vélo et encourage son usage régulier, pour permettre à tous les Harfleurais de profiter des bienfaits de ce moyen de transport, - qui comme le Phoenix renaît, et connaît actuellement un essor phénoménal - la ville s'est associée aux compétences et à l'expertise de LiA Vélo et de l'association « La Roue Libre ».

En effet, nombre d'habitants ne connaissent pas bien le vélo, et n'en ont qu'un souvenir enfantin et lointain. Renouer avec le vélo, réapprendre à s'en servir en toute sécurité, l'utiliser en optimisant ses efforts, voilà ce qui est proposé sur le marché dominical ce mois-ci.

## 2 rendez-vous par mois !

A raison de deux séances par mois, le marché dominical accueillera un stand dédié au vélo :

Deux fois par mois : l'association La Roue libre accompagne les visiteurs dans leur démarche de « retour aux vélos », les membres présents pourront informer, donner des astuces et des techniques pour rouler en sécurité et de façon optimale, car en effet, rouler au milieu du trafic routier, impose de respecter certaines règles, certains codes.

La Roue libre met en place un atelier nomade de réparations de vélo, donc n'hésitez plus, venez leur rendre visite.

**Une séance sur deux :** Le stand LiA Vélos permettra de louer ponctuellement ou pour une longue durée des vélos mécaniques et à assistance électrique.

**Désormais, ces animations seront proposées tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois de 10h à 12h30**

**LiA Vélos : 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois**

**La Roue libre 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois (Prochain rdv le 15 novembre)**

## Harfleur a tenté l'aventure 2 roues

- Lors d'un été au parc en juillet et août 2019, des vélos dont plusieurs à assistance électrique étaient mis à la disposition des visiteurs pour un essai ou pour le temps d'une petite promenade sur les voies vertes.
- De façon plus fréquente sur le marché dominical, LiA proposait des vélos à la location de octobre 2019 à mars 2020.

Même si l'assistance électrique fait preuve d'une plus forte attractivité, le vélo classique reste une valeur sûre, c'est pourquoi les deux versions ont été mises à disposition.



## Opération «Cycliste, brillez»

La ddtm (direction départementale des territoires et de la mer) finance une opération appelée « cycliste brillez » à l'initiative de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette).

Le lancement a lieu le dimanche 1<sup>er</sup> novembre sur le marché d'Harfleur avec une distribution de gilets réfléchissants et de kits d'éclairage auprès des cyclistes le désirant.

**Pour infos :**

La prochaine campagne FUB "Cyclistes, brillez !" se tiendra du 2 au 8 novembre 2020.

La FUB invite les cyclistes à s'informer sur l'importance d'un bon éclairage : en effet, en automne et en hiver, les cyclistes sans éclairage ni accessoire renforçant leur visibilité sont particulièrement vulnérables.

## Les 5 sens, toute une histoire !

**ANNULÉ**  
cause  
restrictions  
sanitaires



Ce spectacle interactif est adapté à l'univers du tout-petit.  
Un personnage découvre ses 5 sens.

« J'entends, je vois, je sens, je bois, je touche avec mes doigts ».

Un grand cube comme seul élément de décor. De petits cubes de couleurs en correspondance avec chaque sens. Chansons traditionnelles et nouvelles, jeux de doigts et quelques signes LSF\* en introduction.

Petit moment tendre et poétique pour les tout petits.

**Les 5 sens, toute une histoire - par Makitouch & cie**

**De 6 mois à 4 ans**

**Mercredi 18 novembre - 10h30 et 15h**

**Tarifs : de 2,00 € à 4,50 €**

*\*LSF : langue des signes française*

*Pendant le Marché de Noël...*

## Chaîne chantante à l'église Saint-Martin

Durant tout l'après-midi, des chorales se succéderont et profiteront de la belle acoustique de l'église Saint Martin pour proposer un programme éclectique qui ravira le public d'amateurs et de néophytes. Venu de toute la région normande, les choristes vous feront découvrir des répertoires variés (grands classiques, chants de Noël, gospel...) et réchaufferont vos cœurs à l'approche de l'hiver !

**Chaîne chantante à l'église Saint-Martin**

**Dimanche 6 décembre 2020 - de 15h à 18h**

**Entrée libre sur réservation - selon consignes sanitaires**



**Spectacle  
familial**

## La princesse au petit pois

**Miné par la solitude, un jeune prince désire rencontrer une vraie princesse et parcourt le monde sans trouver chaussure à son pied !**

Il croise toutes sortes de princesses, toutes plus maléfiques les unes que les autres, et l'humeur du prince oscille entre mélancolie sceptique et doute cartésien.

Quant au couple royal, il ne cesse de se chamailler et s'inquiète pour l'avenir de la lignée. Au terme d'un parcours que l'on peut qualifier d'initiatique, le prince rencontre enfin une princesse digne de ce nom, et un petit pois se retrouve hissé au rang de «sauveur du royaume»!

Un monde à l'envers, où une simple légumineuse permet de révéler la véritable noblesse au grand jour!

**La princesse au petit pois - par Freaks Cie**

**Production Cœur de Scène**

**A partir de 4 ans**

**Mercredi 9 décembre - 2 représentations : 10h et 15h**

**Tarifs : de 2,50 € à 5,50 €**



## La Forge : report de l'exposition

« Vu de ma fenêtre »



Suite aux décisions préfectorales du samedi 17 octobre qui accentuent les mesures sanitaires visant à lutter contre le rebond de la propagation du virus, les élus d'Harfleur ont pris la décision de reporter à une date ultérieure la tenue de son exposition « Vu de ma fenêtre ».

Cet événement annoncé dans le Zoom d'octobre et sur le site harfleur.fr est composé de trois univers : des bandes-son narrant des tranches de vie de Harfleuraïns pendant le confinement, un photo reportage pris dans la ville ainsi qu'un ensemble d'illustrations et de vidéos conçus par deux artistes locaux. Hors, parmi les contraintes fixées par l'État au sujet de ce type d'exposition, figure l'interdiction pour le public de rester debout dans l'espace de la Forge, ce qui rend la visite impraticable puisqu'elle est pensée comme une déambulation dans la galerie des fondeurs. Autre facteur jouant en la faveur d'un report : l'inadéquation du fil directeur de l'exposition avec nos préoccupations actuelles.

En effet, il devenait de plus en plus évident au fil des jours que l'exposition construite comme une célébration de notre résilience face à l'épidémie ne pourrait pas obtenir l'impact escompté alors que nous subissons les effets de la « seconde vague » du virus. Les nouvelles dates de l'événement vous seront communiquées ultérieurement.

## Expo-vente Artisans du Monde à Harfleur

### Message des membres du bureau de l'association

« Pour la première fois depuis 20 ans, notre grande expo-vente annuelle n'aura pas lieu. Cette manifestation, très importante pour notre association, ne peut pas se tenir en raison de la crise sanitaire qui touche notre pays. Dans le souci de protéger ses « consomm'acteurs » et ses bénévoles, le bureau a décidé, en concertation avec les responsables de la Ville, d'annuler l'événement des samedi 28 et dimanche 29 novembre 2020 au Centre culturel de La Forge.

Mais cela ne veut pas dire que nous renonçons à soutenir nos partenaires du Sud et à faire vivre la solidarité internationale. Les petits producteurs défavorisés, réunis en coopératives, ont besoin de nos achats pour vivre. Certains ont beaucoup souffert depuis le printemps 2020 et ils n'ont pas bénéficié d'aides, comme en France.

Des produits alimentaires et des objets artisanaux ont été achetés ces dernières semaines auprès de nos producteurs ; ils sont arrivés à Harfleur. Nous ouvrirons notre boutique avec des horaires plus larges pour donner plus de possibilités au public et éviter d'avoir trop de personnes présentes en même temps. Bien sûr, les règles de sécurité sanitaires seront observées strictement.

C'est pour chacun qui lira ce message une invitation à la Solidarité. La crise sanitaire complique notre travail. Ce n'est pas, pour les bénévoles et les « consomm'acteurs », une raison de baisser les bras. Bienvenue donc, à toutes et à tous, dans notre boutique. Ce sera, peut-être pour certains, une occasion de la découvrir et de comprendre l'action d'Artisans du Monde. »

**Le bureau de l'association Artisans du Monde**  
1, rue Gambetta 76700 Harfleur - Tél : 02 35 45 05 27



## Fibre optique : éligible ou pas ?

Le « fibrage » du territoire demande encore du temps dans les quartiers où les réseaux sont aériens. Le Covid pourrait aussi ralentir la démarche.



Pour savoir si son foyer est éligible à la fibre, chaque Harfleurais peut contacter son opérateur, lequel répond en quelques secondes. Ainsi, 70 % des foyers harfleurais sont éligibles et profitent de ce débit si rapide que l'ADSL est devenue totalement obsolète (notamment pour les télétravailleurs).

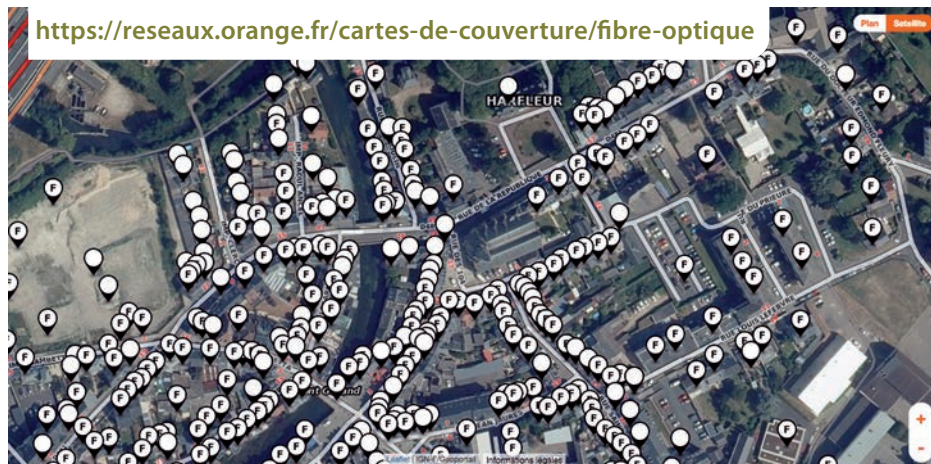
Mais le tiers restant n'est pas encore « fibré » ; ce sont majoritairement les logements et locaux distribués par réseaux aériens. Ces derniers nécessitent des études et des validations particulières. Sur le périmètre de l'ancienne Codah, une entreprise a été missionnée par le gestionnaire de réseau, l'opérateur Orange.

Cette entreprise a récemment lancé une étude comprenant l'examen de l'ensemble des poteaux afin de statuer s'ils peuvent supporter la charge d'un câble supplémentaire. Dans les semaines qui suivent, l'entreprise devrait demander à la mairie les autorisations (permissions de voiries, arrêtés...) nécessaires à la modernisation de ce réseau.

Question délais, compte-tenu des aléas (notamment ceux liés au Covid), il est impossible de prédire une fourchette de dates auxquelles la commune sera fibrée à 100 %. Il est donc prudent d'envisager une prolongation des travaux sur une bonne partie de l'année 2021.

Dans l'attente, chaque harfleurais peut consulter la cartographie du déploiement de la fibre sur le site de l'aménageur Orange via le lien mentionné ci-dessous. Il est également possible de laisser ses coordonnées pour être averti en temps réel de l'éligibilité du foyer.

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



## Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire  
au 02 35 13 30 10  
ou mail :  
cabinet@harfleur.fr

## Pharmacies

*Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.*

**Pharmacie Delplanque**  
35 rue de la République  
02 35 45 40 39

**Pharmacie de la place d'Armes**  
26 rue Jehan de Grouchy  
02 35 45 77 09

**Pharmacie Debris - Fievet**  
33 pl. Guy de Maupassant  
02 35 45 43 29

**Après 20h, appelez le  
3237**

## Urgences

Tél. prioritairement  
15 : SAMU  
17 : Police nationale  
18 : Pompiers  
114 : Secours  
personnes sourdes  
et malentendantes  
(sms/fax)  
112 : Urgence  
depuis un portable

Sinon, téléphonez au  
02 35 13 30 00  
un répondeur vous donnera le  
numéro de téléphone  
de l'astreinte technique de la ville

## Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>  
ou sur smartphone  
« LiA les lignes de l'agglo »

## Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,  
Tél : 02 35 22 25 25

Site web :  
[www.lehavreseinemetropole.fr](http://www.lehavreseinemetropole.fr)



## Labellisation - Fédération de Handball

La période de crise actuelle a pu révéler la capacité du sport à être vecteur de lien social. C'est dans ce contexte particulier que le club de Handball harfleurais, l'ASHB section Hand, s'est vu remettre le label argent de la fédération française de Handball.

Cette labellisation récompense la qualité d'accueil chez les jeunes de 5 à 11 ans dans le respect des valeurs du sport.

Un club labellisé incarne différentes valeurs fondamentales au développement du handball :

- > Une vie de club riche (actions menées dans les écoles primaires, participation aux opérations fédérales, animations dans le club)
- > La mise en place d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique gage de fidélisation
- > Une amélioration de son niveau d'encadrement notamment chez les jeunes, ainsi que l'adaptation idoine des matériels pédagogiques
- > Une augmentation du nombre de licenciés de moins de 9 ans et de moins 12 ans (nombre de joueurs accueillis dans la saison).



## Solidair'Boutique : nouveau créneau horaire

La Solidair'Boutique rue Lecarnier ouvrira désormais le jeudi après-midi de 14h à 17h en plus des mardis et vendredis matin (à partir du jeudi 22 octobre).

La Solidair'Boutique vous propose une multitude d'objets et de vêtements à des prix imbattables dans un esprit écologique, de partage et de recyclage.



*Reprise de l'activité en fonction des restrictions sanitaires en vigueur*

### Prochain Conseil Municipal :

Samedi 14 novembre

9h30 - La Forge

*Les synthèses et PV des conseils  
sont disponibles sur [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)*

### Prochain conseil communautaire

Jeudi 19 novembre 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

# Carnet

### Naissances :

04/10/20 BONNAIRE Marion

### Décès :

02/10/20 LEMESLE Jean-François

09/10/20 LEBLOND Jacqueline

### Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

#### La culture : l'oubliée de force ?

Force est de constater que la culture fait partie des grandes oubliées des différents plans de relance du gouvernement, tournés avant tout sur l'économie et l'entreprise. Si un pan de cette culture reçoit le soutien du bout des lèvres du gouvernement, un autre, lui, se retrouve ignoré : il s'agit de tout ce pan de la culture populaire, celle, peu visible et localement ancrée qui est en lien direct avec les habitants des communes. Elle est victime d'une double peine. D'une part, les petites associations, troupes, collectifs, formés quasi exclusivement de bénévoles peinent à trouver de quoi financer leurs actions. D'autre part, comme le souligne l'Unesco, les espaces culturels traditionnels se retrouvent vidés de leur public. Pourtant la culture est vitale, elle nous permet d'en ressortir grandi, nous offre de nouvelles perspectives, tout en nous transportant dans des univers ludiques et créatifs. Harfleur a choisi de maintenir tant que faire se peut ses activités culturelles. La journée des enfants de Gaïa s'est tenue le 17 octobre et l'exposition « Harfleur, vu de ma fenêtre... » a été inauguré le 30 octobre. Ces choix ont été des choix forts de la part de la municipalité puisqu'ils ont permis de soutenir ces petites associations de bénévoles,

mais aussi de ramener les Harfleurais vers la culture. Bien sûr, les conditions de leur déroulement sont plus strictes et ne permettent pas la même affluence. Mais cela contraint à repenser la culture en y intégrant les gens comme acteurs de ce qu'ils viennent découvrir. Ce doit être cela notre force de gauche dans le cadre des nouvelles contraintes sanitaires, repenser la culture différemment et peut-être renouer avec le pied des immeubles pour que la culture vue de sa fenêtre se transforme en une fenêtre ouverte sur le monde.

**Yoann Lefranc**  
Président du groupe

## Groupe d'opposition

### Groupe Harfleur ensemble pour demain

#### L'Art de la fuite

L'art à Harfleur prend des formes bien surprenantes. En effet, comment expliquer la présence depuis plus de deux ans des barrières métalliques place Jehan de Grouchy, à côté de la bibliothèque Elsa Triolet ? Pourquoi avoir fermé cet « espace vide » si ce n'est la représentation d'une pièce maîtresse d'un artiste conceptuel ?

Un Harfleurais nous a dit « Il s'agit probablement d'un projet de réappropriation culturelle de l'espace public, dans une démarche apprenante, citoyenne et inclusive que seuls les initiés peuvent comprendre ». Les Harfleurais sont taquins. Mais après avoir vu les belles oeuvres d'Art qui ornent le bureau de la Maire, le doute s'imisce. Est-ce vraiment de l'art ?

D'autres ont une autre explication plus terre à terre : « C'est parce que des individus se sont « appropriés » le lieu. Et comme ils dérangeaient, la mairie a barricadé l'espace pour les faire partir ». Quelle idée de génie ! Ça a tellement bien fonctionné qu'ils se sont installés sur les rebords des fenêtres et devant la porte de la bibliothèque (buvant, fumant, urinant à la vue de tous). En attendant, les Harfleurais voient leur accès à la bibliothèque limité (par crainte) et leur espace de

circulation réduit dangereusement : il faut slalomer entre les barrières, les voitures garées anarchiquement tout en esquivant celles qui roulent.

Il est temps d'enlever cette verrue et de rendre aux citoyens cette place. L'action politique ce n'est pas l'art de la fuite en avant.

**Nacéra Vieublé**  
Présidente du groupe

# A vos Agendas !

## Associations

Vente solidaire  
de jouets  
du Secours Populaire d'Harfleur  
**ANNULÉE SUITE AUX DERNIÈRES  
MESURES SANITAIRES**

Mardi 24 novembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et mercredi 25 novembre de 9h à 12h30

La Forge - La Taillanderie



Exposition vente  
Artisans du Monde  
**ANNULÉE SUITE  
AUX DERNIÈRES  
MESURES  
SANITAIRES**

Voir pages Actu

Samedi 28 novembre et dimanche  
29 novembre de 10h à 13h et de  
14h à 19h

La Forge



## La Forge

Exposition  
«Vu de ma fenêtre»  
**REPORTÉE**

Voir pages Actu

La Forge - Accès libre



Chaîne chantante  
à l'église Saint-Martin

Pendant le Marché de Noël

Dimanche 6 décembre - de 15h à 18h

Entrée libre sur réservation

Selon consignes sanitaires



Les 5 sens, toute une histoire !

Spectacle pour tout-petit (6 mois à 4 ans)

Par Makitouch & Cies

Mercredi 18 novembre - 10h30 et 15h

Tarif : de 2 € à 4,50 €

**ANNULÉ**  
cause  
restrictions  
sanitaires



La princesse au petit pois

Par Freaks Cie - Production Cœur de Scène

Mercredi 9 décembre - 2 représentations : 10h et 15h

Tarifs : de 2,50 € à 5,50 € - A partir de 4 ans



Renseignements,  
inscriptions et billetterie :  
Accueil La Forge 02 35 13 30 09

Retrouvez tous les détails et  
les compléments d'informations sur :

[www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)